

Chiffre d'affaires  
consolidé en léger  
retrait de 1,6%

Résultat d'exploitation  
en retrait de 12,0%

Résultat net consolidé  
en recul de 9,8%

Dividende de 66 Dh  
par action au même  
niveau qu'en 2010

**Le Conseil d'Administration de Lafarge Ciments, réuni le 15 février 2011 sous la présidence de Monsieur Mohamed KABBAJ, a arrêté comme suit les comptes au 31 décembre 2010.**

**Les états financiers consolidés au 31 décembre 2010 sont établis conformément aux normes internationales IFRS.**

en millions de Dirhams	2009	2010	Evolution
Chiffre d'affaires	5 441	5 354	-1,6%
Résultat d'exploitation	2 734	2 406	-12,0%
Résultat net	1 861	1 679	-9,8%

Nos ventes de ciment ont connu une baisse de 4,7% dans un marché en quasi stabilité (+0,4%). Ce repli est dû à une forte disparité de la demande par région notamment au détriment de celle du Nord (-8,1%), mais aussi à l'arrivée de nouvelles capacités à Agadir et à Ben Ahmed. Ces dernières se traduisent par un déséquilibre au niveau de la région du Centre entre le niveau de la demande et celui des capacités de production.

Le retrait de notre chiffre d'affaires a été accentué au niveau du résultat d'exploitation par le très net renchérissement du coût des combustibles et par l'impact en année pleine sur nos amortissements de la mise en service mi 2009 de la seconde ligne de fabrication de Tétouan. La bonne marche de notre dispositif industriel, conjuguée à la réalisation de gains de productivité, ont permis d'en limiter les impacts.

Le résultat net social de 2010 a été arrêté à 1 442 MDh (-10,6%) après une dotation aux provisions pour amortissements dérogatoires de 201,7 Mdh.

Le Conseil d'Administration de Lafarge Ciments proposera à l'Assemblée Générale annuelle le versement d'un dividende ordinaire de 66 Dh par action, égal à celui versé en 2010.

## Perspectives

Le comportement du marché montre un certain regain de dynamisme depuis le mois de décembre dernier. La volonté continue des pouvoirs publics visant à relancer le logement social, combinée au démarrage de certains projets d'infrastructure (Tanger Med II, autoroute Casablanca - Beni Mellal, barrages etc..) nous laissent envisager la reprise de la croissance de la demande nationale en 2011.

La nouvelle unité de production de chaux à Ben Ahmed, fruit d'un partenariat entre Lafarge Ciments et Calcinor, est opérationnelle depuis début février. Elle est dotée d'une capacité de production annuelle de plus de 80.000 tonnes.

Le Conseil a donné son accord pour entamer les travaux de réalisation de la nouvelle cimenterie dans le Sud du Maroc.